

Enfin en Aout 1916, à la suite de l'installation du marégraphe en mer sur le wharf de Salsal, je fis des observations en vue de rapprocher les variations du courant littoral aux indications du marégraphe et voir si les variations de direction et d'intensité du courant littoral étaient liées aux variations du niveau de la mer.

Les résultats de ces observations qui ont été traduits par des graphiques ont apporté des indications nouvelles sur les directions du courant littoral. Ils semblent indiquer en même temps qu'aucune loi ne lie la direction du courant aux variations de niveau de la mer; autrement dit, que ce courant n'est pas un courant de marée.

Les observations du 12 Aout 1916 commencées au moment de la pleine mer et poursuivies pendant toute la période de descente de la courbe locale des marées de ce jour, ont donné des trajectoires du courant partant du large et se dirigeant vers le rivage (ouest-est) avec une vitesse moyenne faible, variant de 0m04 à 0m053 par seconde.

Les observations du lendemain 13 Aout, commençées une heure avant la pleine mer et poursuivies jusqu'à la mi-marée suivante ont indiqué une direction Nord-Sud, et une très faible vitesse du courant jusqu'au moment de la pleine mer, à 9 heures. A partir de ce moment le courant s'oriente en portant vers le large (est-ouest) dans une direction sensiblement opposée à celle constatée le 12 Aout marée descendante.

Les 22 et 23 Aout 1916, les observations entreprises autour de la basse mer ont donné des résultats encore différents. Le 22, les observations commencent au moment de la basse mer (8 h30) et se poursuivent pendant trois heures consécutives. Le courant porte nettement au sud avec une vitesse moyenne variant de 0m 19 à 0m 25 par seconde.

Le lendemain 23 Aout, les observations sont encore faites au voisinage de la basse mer et le courant est trouvé portant au Nord.

Les directions opposées pour le courant littoral les 22 et 23 Aout sont confirmées par les tristes faits suivants : le 21 aout au soir, deux européens se baignant sur la plage de Guet Ndar se noient au même endroit. Le cadavre de l'un est retrouvé le 22 à midi à la Pointe aux Cheneaux, au sud de Saint-Louis (courant portant au sud) et le cadavre de l'autre est retrouvé le 23 près de l'appontement de Salsal, au Nord de Saint-Louis (courant portant au Nord).

Il résulte de l'ensemble de ces observations que le courant littoral ne porte pas en permanence vers le sud comme on l'avait admis jusqu'ici. Il porterait alternativement au nord et au sud et parfois à l'est ou même à l'ouest.

On a vu précédemment que ce courant n'est pas un courant de marée puisque deux séries d'expériences faites à la même période de la courbe des marées ont l'a vu porter tantôt au nord, tantôt au

sud. Il ne semble pas non plus être un courant dû au vent comme on est tenté de l'admettre car il s'est manifesté sur des flotteurs immergés à 8 mètres et plus de la surface de l'eau et l'on a constaté souvent que la trajectoire suivie était en opposition avec la direction observée pour le vent.

La recherche des causes de ces variations de direction du courant littoral sortait des limites de mon étude. Elles paraissent être très complexes et leur connaissance exigerait sans doute l'examen de la répartition des isothermes, de la topographie du fond et de la surface et peut être aussi, si le phénomène est local, l'étude des variations de nature produites aux environs du littoral par l'arrivée à la mer des ondes successives de crue du fleuve Sénégal, pendant l'hivernage.

En retenant que la direction du courant littoral n'est pas constante on s'explique les faibles piétages constatés sur la barre du fleuve à certains moments de la crue, laquelle aurait dû normalement ériger le seuil dans l'hypothèse du courant permanent nord-sud. Avec le courant portant au nord ou à toute direction autre que le sud, il se produit une élévation du seuil provenant des dépôts d'alluvions provoqués par l'opposition plus ou moins grande du courant de crue et du courant littoral.

Les flotteurs employés pour ces mesures de vitesses de courant étaient constitués par des tiges cylindriques en bois de 1, 2, 4, 6 et 8 mètres de longueur lestées à leur partie inférieure de manière à ne laisser émerger qu'un bout de 10 centimètres peint de couleurs différentes suivant les longueurs des flotteurs.

Les positions de ces flotteurs étaient relevées par recouplement des visées de deux observateurs en station sur le rivage aux extrémités d'une base mesurée. Les visées étaient faites aux mêmes instants au moyen d'alidades à lunettes installées sur planchettes.

LAMES ET HOULE DOMINANTE. - Sur la côte de Barbarie, la houle vient constamment du NordOuest, excepté en hivernage où elle vient de l'ouest. La hauteur maxima de la lame, mesurée sur une règle graduée fixée à l'extrémité de l'appontement de Salsal, a été de 1m 75. Par temps calme, sa hauteur varie de 0m 80 à 0m 40. Durant les raz-de-marée, elle atteint exceptionnellement 2m 50. L'intervalle en temps qui sépare l'arrivée des lames à la côte est de l'ordre de 10 secondes.

Ces chiffres ne concordent pas avec ceux de Bouquet de la Grye qui a indiqué 3 mètres comme la hauteur moyenne de la lame du Nord Ouest et 5 secondes comme intervalle de temps séparant leur arrivée à la côte.

En résumé, les phénomènes qui se manifestent en mer sur la côte de Barbarie sont bien distincts; c'est d'abord la marée qui se propage du sud vers le nord; c'est ensuite un courant littoral de direction variable et enfin la houle dont la direction dominante est le nord ouest et qui est la cause fondamentale du cheminement

des sables de la plage vers le sud.

PLACE ET MARCHÉ DES SABLES.— La plage, sur des centaines de kilomètres au nord et au sud de Saint-Louis, est constituée de sables fins. Ces sables, mis en suspension par la houle du nord ouest qui vient frapper le rivage orienté nord sud sont jetés obliquement sur le talus de l'estran. Ils redescendent vers la mer par la ligne la plus grande pente, avec la lame de retour. Ils sont repris et projetés de nouveau par la lame suivante et ainsi de suite. Il s'ensuit que ces sables sont animés d'un mouvement composé d'une oscillation transversale sur le talus de la plage et d'une translation parallèle au rivage. D'où le cheminement général des sables vers le sud, cheminement ralenti et même annulé pendant les vents et la houle d'ouest d'hivernege qui frappent normalement la plage en provoquant un engrangement sensible.

La pente moyenne de l'estran étant d'environ un 02, par mètre il s'ensuit qu'une partie des sables assemblés par la lame à la côte est séchée par le soleil et par le vent. Le vent, ne soufflant pas du large pendant la saison des grandes lames, les sables laissés sur la plage sont repris et entraînés vers le sud est.

Il en résulte une corrosion très sensible de la plage si aucun obstacle n'arrête le cheminement des sables.

D'après les témoignages des plus anciens habitants de Saint-Louis la côte aujourd'hui plate et peu élevée au dessus du niveau de la mer présentait il y a 50 ans un relief prononcé et des berges suffisamment abruptes pour que de Saint-Louis il fut impossible d'apercevoir les personnes qui se trouvaient sur le rivage. Il résulte de cette observations que la plage s'est abaissée d'environ 1m50 dans un demi-siècle. C'est pénétré de la gravité de cette situation, au point de vue des divagations de l'embouchure du Sénégal que nous avons entrepris une série de travaux d'essais pour la création de dunes sur la langue de sable séparant la mer du fleuve au sud de Saint-Louis.

LANCHI DE BARBARIE ET DIVAGATIONS DE L'EMBOUCHURE.— A l'aval de Saint-Louis le fleuve Sénégal n'est séparé de la mer que par une étroite et basse langue de sable appelée "Langue de Barbarie" que la mer peut franchir en différents endroits au moment des raz de marée et provoquer ainsi des déplacements de l'embouchure.

Depuis environ un siècle, le fleuve Sénégal débouche en mer au sud de Saint-Louis dans une zone dont les limites connues sont la Pointe aux Chameaux et N'Tiaré situés respectivement à 3 kilomètres et à 20 kilomètres au sud de Saint-Louis.

Le mécanisme des déplacements de l'embouchure a été expliqué dans un rapport magistral de l'éminent hydrographe Bouquet de la Grye, publié dans la Revue Maritime et Coloniale de Juin 1886.

Succinctement les déplacements de l'embouchure se produisent

de la manière suivante : une embouchure nord s'étant formée par une brèche dans la langue de Barbarie, les sables apportés du nord par les lames du Nord Ouest font allonger vers le sud la pointe nord de la langue et tendent à resserrer la passe. Les courants de jusant et les lames corrodant en même temps la pointe opposée, il se produit un mouvement de descente de l'embouchure vers le sud à une vitesse moyenne d'environ 650 mètres par an. Cette passe chemine régulièrement vers le sud jusqu'au moment où les lames et les courants qui attaquent la Langue de Barbarie ainsi que les vents qui la dérasent forment une nouvelle brèche au moment d'un raz de marée.

Cette brèche s'élargit peu à peu pour former une nouvelle embouchure car le flot qui y pénètre contrarie le flot pénétrant au même instant par l'ancienne embouchure et peu à peu cette dernière vient à s'obstruer. Voici quelques indications sur les positions successives de l'embouchure du Sénegal depuis un siècle.

En 1820, elle se trouve au sud du confluent du marigot de Safal.

En 1850, la passe principale se trouvait à la hauteur de N'Tiaré, limite de sondé placement vers le sud, lorsqu'une coupure se produisit à la Pointe aux Chameaux. Les indigènes racontent que le phénomène fut très brusque et tout à fait inattendu. Cette passe devenue tout de suite la principale commença à progresser vers le Sud tandis que les apports de la mer ferment la barre antérieure.

En 1858, la coupure se trouve en face du confluent du marigot de Leybar, elle descend en 1860 à la hauteur de la pointe nord de l'Île de Naba Gueye pour se retrouver en 1862-1863 à la hauteur du Lazaret situé sur cette île. Un croquis de cette époque indique l'existence du fleuve formant lagune dans le sud et séparé de la mer par la langue de sable qui aurait substitué.

En 1874, l'embouchure se trouvait à hauteur de Gadiole lorsque à la suite de la crue une fosse fut ouverte au Nord, à travers un banc formant prolongement de la langue de Barbarie, les profondeurs de cette passe sont devenues tout de suite meilleures. Au Sud, la langue de Barbarie subsiste toujours, en abritant l'ancien lit formant lagune, en voie de colmatage. Le levé de cette époque est caractérisé par l'allongement des bancs dans la direction du Nord - Nord-Est et au Sud - Sud-Ouest la longueur et la faible largeur des passes.

En Avril et juillet 1875 la nouvelle passe se transforme, la direction générale des bancs devient nord-sud; celui de la rive droite de la passe constitue le prolongement de la langue de Barbarie tandis que les autres bancs sont refoulés dans l'intérieur. La crue de cette année tend à se faire un passage direct vers l'ouest, à travers les bancs, comme en 1874.

De 1876 à 1882 l'aspect de l'embouchure varie peu; la passe refait que se déplacer vers le sud d'une façon uniforme. En 1882,

on retrouve l'embouchure en face du village de Gadiole.

Un croquis du 17 février 1895, indique trois coupures, deux au sud de Mouit correspond à la position de l'embouchure de 1850 et une à hauteur de Bop-Diara; la passe de 1882 s'étant alors refermée. Enfin en 1886-1887-1888 la passe se fixe au sud de Bop-Diara, à l'emplacement exact de sa position de 1820. Durant cette période, elle donne sur la barre les plus forts piétements connus qui sont souvent supérieurs à 5 mètres. Cet emplacement est celui qui n'avait paru le plus favorable à la fixation de l'embouchure à la suite de nos travaux de 1913.

En 1889 une coupure se produit en face de Gadiole et en 1892 on retrouve laberre au sud de Mouit. Dans cette dernière année, une nouvelle passe est formée près de celle de 1888, elle subit la loi de son déplacement vers le sud et nous l'avons trouvé en 1904 à la hauteur du village de Mouit.

13 Mars 1905, une coupure se produit en face du village de Gadiole et en 1907 nous voyons le Sénégal déboucher en mer par trois passes situées entre Gadiole et Mouit, la passe Nord étant seule praticable.

Dans un rapport de 1908, M. l'Ingénieur en Chef DELPIT relate une situation particulièrement intéressante de l'embouchure en mai 1907, époque où la barre extérieure avait disparu en laissant au chenal extérieur un piétement de 6 mètres. L'orientation de ce dernier était à deux quarts vers le sud. Le flet qui était prépondérant à cette époque avait refoulé les sables dans le chenal intérieur en y formant un seuil ne laissant qu'un piétement de 4 mètres.

Après 1908, deux de ces passes se referment peu à peu et l'embouchure qui chemine toujours vers le sud ne présente qu'une seule passe qui atteint en 1913 sa limite extrême dans le sud.

En Janvier 1914, un raz de marée casse la langue de Barbarie en face du village de Mouit, elle devient praticable aux grands navires en mars suivant et donne les piétements d'environ 3m50 notablement supérieurs à ceux de la passe de 1913. L'ancienne embouchure s'étant refermée en 1915, la coupure de 1914 reprend son cheminement dans le sud et nous la retrouvons aujourd'hui, au voisinage de son emplacement de 1913.

CREATION ET CONSOLIDATION DES DUNES SUR LA LANGUE DE BARBARIE.

La recherche de moyens pratiques et économiques pour fixer l'embouchure du Sénégal nous a conduit à essayer de relèver le niveau de la langue de Barbarie en opposant des obstacles au cheminement des sables.

Ces expériences ont été entreprises au milieu de 1914 en adoptant un cordon simple de clayonnages constitué par des branchements enlacés entre piquets.

Les lignes de clayonnages étaient orientées normalement à la direction des vents dominants c'est-à-dire inclinés vers le Sud Ouest.

L'expérience a montré que la hauteur du clayonnage au-dessus du terrain naturel ne devait pas dépasser 6m70, autrement il se produit des affouillements au pied des piquets. D'autre part les lignes parallèles doivent être espacées d'au moins 150 mètres pour que l'ensablement soit simultané. En rapprochant davantage les lignes, les clayonnages intermédiaires ne se garnissaient pas.

Les résultats sont les suivants : au bout d'un mois les clayonnages sont complètement noyés par les apports de sable. Du côté du vent ces apports descendent en pente douce à partir du sommet des piquets et viennent se raccorder au terrain naturel à 4 ou 5 mètres en avant.

Du côté opposé au vent, les apports sont plus élevés et viennent se raccorder au terrain naturel à 2m50 ou 3 mètres des piquets. La quantité de sable arrêté par mètre courant est d'environ 2m70 ce qui ramène le mètre cube de remblai à environ 0 Fr 10.

Avec une petite équipe travaillant sans interruption nous avons fait 150 mètres de clayonnages par jour, soit environ 54000 mètres par an représentant un apport de sable de 135.000 m³.

Les résultats déjà obtenus en multipliant ces clayonnages en étendue et en hauteur sont surprenants. Au bout d'une année le niveau des points les plus bas de la langue a été relevé d'environ 4 mètres.

Dès que la dune atteint 5 à 6 mètres, on commence la fixation définitive par des plantations. On emploie à cet effet des plantes autochtones recueillies dans le voisinage. Elles se rattachent à trois types qui ne sont pas encore déterminés mais qui ont été nommés pour le langage courant :

- type n° 1 : blé des dunes
- type n° 2 : junc des sables
- type n° 3 : lisier rouge des dunes

Nous avons introduit également avec succès dans les dunes ainsi formées le "salane" ou Euphorbe du Gaylor (*Anthostoma Ambrynum*) d'après SEMIRE, qui contribue très utilement à l'achèvement et à la consolidation du mur de sable formé.

MISE EN VALEUR DES DUNES FORMÉES.— En vue de la mise en valeur des dunes, nous avons tenté un essai de boisement de "FILAO" dont les résultats sont extrêmement encourageants. Le FILAO (*Casuarina*) paraît bien l'arbre convenable par excellence pour ces terrains sablonneux encore salés. Plus de 6000 plants mis dans le sol ont poussé presque sans déchet et sans nécessiter un arrosage prolongé; les plus jeunes dépassent 1 mètre de hauteur après six

mois et les plus anciens, âgés de deux ans ont dépassé 3 mètres.

Des essais de semis de pins maritimes des Landes et de pins de Provence n'ont pas encore donné de résultats. Ils seront néanmoins poursuivis.

On peut dès maintenant envisager l'introduction en grand du pin noir dans les dunes en formation sur la langue de Barbarie. Tout en contribuant à la consolidation de la dune cet arbre permettra de mettre en valeur de vastes terrains considérés jusqu'ici comme désertiques et améliorera sans doute le climat.

Ces essais de travaux des dunes ont été visités en octobre 1946 par M. le Capitaine des Eaux et Forêts A. BENTIN, Chef de la Mission d'Etudes forestières en Afrique. Ce distingué technicien a reconnu l'importance des premiers résultats obtenus pour ainsi dire par tâtonnements. Il nous a fourni sur place de très précieuses indications basées sur sa longue expérience de travaux analogues exécutés en France. Il a bien voulu nous rédiger une note sur les "Travaux des Dunes" dans laquelle il examine successivement :

- a) La construction de la dune littoral
- b) Le finissage, le modelage et l'entretien de la dune
- c) Le déplacement de la dune
- d) Les travaux de défense à la mer
- e) La mise en valeur et la fixation définitive.

Cette note met au point les résultats de nos observations personnelles et fixe les règles générales à suivre pour atteindre sans plus d'hésitation, avec le maximum d'économie, la consolidation de la langue de Barbarie qui est la partie essentielle du problème de la fixation de l'embouchure du Sénégal dont nous recherchons la solution./.

signé LOUISE

P.C.C.
Saint-Louis le 18 Sept. 1943
Le Chef de la M.A.S.

EXPÉDITION DU 8 OCTOBRE 1909

TABLEAUX DES DÉBITS

POINTE AUX CHANEAUX

HEURE	ÉQUIPE 1, P.			ÉQUIPE 2, C.			DÉBITS TOTALS
	Vitesses	Section	Débit	Vitesses	Sections	Débit	
	Moyennes	Moyenne	Corr esp.	Moyennes	Moyenne	Corr esp.	
6h	0,743	18%, 0	2105, 05	0,749	2172, 09	2626, 21	2731, 99
7h	0,615	2371, 67	1542, 72	0,620	2242, 09	1772, 08	2213, 79
8h	0,610	1816, 52	1536, 07	0,625	2152, 03	2012, 02	2539, 23
9h	0,607	1813, 20	1480, 33	0,605	2246, 00	1899, 22	3319, 54
10h	0,766	1873, 79	2139, 25	0,768	2136, 08	1928, 19	3377, 34
11h	0,756	1876, 20	2103, 42	0,766	2131, 15	2632, 46	3040, 83
12h	0,768	1873, 68	2138, 96	0,756	2136, 23	1607, 41	3046, 37
13h	0,637	1873, 66	1237, 20	0,765	2136, 21	1669, 07	2956, 27
14h	0,538	1876, 22	1009, 10	0,702	2131, 25	1496, 06	2505, 46
15h	0,628	1871, 00	1180, 28	0,626	2142, 00	1747, 05	2327, 33
16h	0,645	1863, 93	2215, 13	0,636	2246, 00	1901, 35	2116, 48
17h	0,632	1869, 05	2307, 24	0,635	2256, 04	1923, 41	2130, 65
18h	0,630	1856, 52	2425, 03	0,677	2171, 03	2386, 45	2322, 43

INSPECTION DU 9 OCTOBRE 1909

TABLEAU DES DÉTÉS

POINCS AUX CHAMPS

NOMS	POINCS P.-%.		POINCS P.-%.		DÉTÉS		
	Moyenne Sectional Corrigée	Moyenne Moyenne Corrigée	Moyenne Sectional Corrigée	Moyenne Moyenne Corrigée	DÉTÉS TOURAUX		
6h	0,792	2924,60	2502,46	0,642	2236,00	2203,46	2222,90
7h	0,700	2372,42	2522,78	0,750	2276,00	2632,00	2962,00
8h	0,767	2314,37	2452,87	0,932	2264,20	2218,77	3602,00
9h	0,875	2359,38	2615,16	2,045	2156,00	2637,16	4297,42
10h	0,777	2362,00	2499,15	2,755	2242,00	3843,07	5342,00
11h	0,772	2376,77	2450,40	2,187	2134,00	2562,74	4423,16
12h	0,977	2375,32	2632,36	0,980	2233,25	2638,58	3771,33
13h	0,922	2373,66	2727,72	2,052	2235,72	2836,77	3964,20
14h	0,902	2373,66	2690,94	2,277	2236,00	2672,00	4362,63
15h	0,942	2372,77	2762,10	0,590	2236,00	2250,20	3030,20
16h	0,850	2331,00	2627,66	2,057	2242,00	2853,00	3890,69
17h	0,740	2326,72	2376,42	1,055	2152,00	2257,33	3467,34
18h	0,776	2324,27	2450,56	1,032	2166,10	2835,42	3693,97

EXPÉRIENCES DU 11 OCTOBRE 1909

TABLEAU DES SECTION EN POSITION DES
HAUTIERS D'ETAGE

PONTE AUX CHAMEAUX

NOMS	Hauteur d'échafaudage section HDI ou poche section HCG à l'étage/Longueur appliquée/Longueur appliquée d'une section en double section au dessus du zéro sous du zéro	SECTION TOTALES		
		1009,03	2156,64	4055,22
Ch	1,29	1009,03	2156,64	4055,22
Th	1,25	1004,60	2156,64	4050,63
Ch	1,31	1020,10	2156,10	4116,23
Th	1,29	1024,92	2156,12	4082,04
Ch	1,27	1009,76	2156,10	4015,86
Th	1,26	1002,02	2151,02	4003,09
Ch	1,20	1001,67	2151,02	4052,75
Th	1,18	1006,52	2151,03	4057,54
Th	1,25	1078,79	2126,96	4014,97
Ch	1,16	1001,00	2151,00	4032,00
Th	1,25	1078,79	2136,95	4014,97
Th	1,18	1006,52	2151,02	4057,54
Ch	1,20	1001,67	2151,02	4052,75

ANNEXE 2

Taux	Cotes de l'ami		Secteur		Vitesses moyennes		Vitesses extrêmes		Délai moyenne		Poids total par poids pesé	
	T.P.	D.P.	T.P.	D.P.	Moy.	Max.	Moy.	Max.	Moy.	Max.	Moy.	Max.
3,6-1,90%	40,77	40,32	457	360	0,41	0,54	0,600	0,670	1,10	1,20	422,6	450,5%
4,6-1,90%	40,31	40,33	427	386	0,52	0,56	0,630	0,620	-2,75	-2,75	422,6	450,5%
5,6-1,90%	40,31	40,29	427	375	0,52	0,62	0,670	0,720	-1,75	-1,75	422,6	450,5%
6,6-1,90%	40,31	40,28	427	360	0,52	0,62	0,670	0,720	-1,75	-1,75	422,6	450,5%
7,6-1,90%	40,31	40,28	427	350	0,52	0,62	0,670	0,720	-1,75	-1,75	422,6	450,5%

TABLA DE ESTIMACIONES DE PRECIOS DE ALQUILER DE CASAS DE OTRAS NUEVOS

(Anexo 197)

DÍAS	Cetes de 1962	Inversiones nuevas	Vivienda nuevas	Viviendas nuevas nuevas	Días en el año	Punto total de inflación en el año	Categoría				
					Días	Días					
10.10.1962	41.22	42.13	46.71	37.70	0,94	0,94	1.435	0,63	3539	22.2	11.5.72
10.10.1962	42.25	42.25	40.01	40.01	0,70	0,70	2.602	0,65	5342	22.2	(2)
11.10.1962	42.31	41.15	40.00	40.00	0,70	2.20	2.105	0,63	4076	23.1	17.600.000
12.10.1962	42.32	41.12	42.01	39.32	0,62	2.20	2.435	0,65	4437	25.1	100.000.000
13.10.1962	42.30	41.15	40.00	40.00	0,62	2.20	2.927	0,52	6.722	25.5	(2)
14.10.1962	42.35	42.15	42.00	42.00	0,70	2.20	2.435	0,63	4500	30.0	100.000.000
15.10.1962	42.32	41.12	40.00	40.00	0,62	2.20	2.927	0,50	2570	27.0	100.000.000

(2)Base observada
desde 10 octubre